

PLU

## Les grands objectifs

### Habitat et aménagement

- Maîtriser l'évolution démographique de la ville tout en respectant les orientations du Programme Local de l'Habitat (intercommunal),
- Préserver l'identité des quartiers d'habitat pavillonnaire et mieux encadrer les possibilités d'évolution en cohérence avec la préservation du cadre de vie et du paysage,
- Promouvoir la diversité de l'habitat et rechercher un équilibre entre les différentes formes de bâti,
- Requalifier les entrées de ville,
- Mettre en valeur le patrimoine historique de la commune,
- Prévoir d'implanter les équipements publics nécessaires au développement de la ville.

### Environnement

- Intégrer dans les différentes pièces du PLU les objectifs du développement durable traduits dans le Grenelle de l'environnement,
- Prévenir les risques naturels prévisibles et/ou technologiques éventuels, ainsi que les pollutions et nuisances de toutes natures,
- Protéger l'environnement, notamment les espaces naturels, forestiers ainsi que les paysages,
- Préserver la biodiversité, notamment à travers la conservation, la restauration et la création de trames vertes.



### Activités économiques

- Préserver les activités commerciales et économiques existantes,
- Prévoir l'implantation et la diversification de nouveaux commerces et activités dans les quartiers,
- Étendre la couverture numérique.

### Déplacements

- Développer les transports en commun,
- Intégrer des projets alternatifs de déplacement (création de pistes cyclables, etc.).

Ces objectifs, définis à priori, pourront être complétés ou amendés, suivant la démonstration ou non de leur pertinence lors de l'étude du PLU.



## Les modalités de la concertation

- Le registre mis à disposition du public dans des espaces dédiés au PLU : à l'Hôtel de Ville et au service de l'urbanisme  
Un registre est mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville (du lundi au vendredi) mais aussi au service urbanisme ouvert en semaine (sauf le mercredi) et le samedi matin,
- Une boîte aux lettres électronique  
Créée spécialement pour la concertation du PLU, elle vous permet de faire part de vos remarques ou observations en les envoyant sur la boîte [plu-bal@mairiedraveil.fr](mailto:plu-bal@mairiedraveil.fr)
- Des articles dans le journal municipal "Vivre à Draveil"  
Ils se feront l'écho de l'avancement du PLU,
- Des réunions publiques  
Elles permettront de débattre des idées à exprimer dans le PLU,
- Une exposition  
Evolutive au fur et à mesure de l'avancement des études,
- Des informations PLU sur le site Internet de la ville  
Pour toute information en temps réel, connectez-vous au [www.draveil.fr](http://www.draveil.fr) dans la rubrique "PLU" où les informations seront actualisées régulièrement durant toute la période de l'élaboration du document.

Participez !  
Informez-vous !  
Exprimez-vous !



Une concertation tout au long de la réflexion...